

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

Compte-rendu de la Rencontre mensuelle du 8 novembre 2017

Ecole Normale Supérieure, 48 bd Jourdan 75014 Paris

Présents :

Marc de Basquiat, Christian Bouvard, Denis Consigny, Eric Damgé, Patrick David, Laudine Grapperon, Laurent Guyot-Sionnest, Bernard Héron, Pierre Lavagne, Télémaque Masson, François-Xavier Oliveau, Léon Régent, Philippe Riché, Isabelle Thomas-Chiffaudel.

Absents excusés :

Christine Bernard, Jacques Berthillier, Marie-Christine Lecomte, Jean-Robert Léonhard, Pierre-Louis Marec, Catherine de Planard.

1. Point d'information sur les actions en cours

La publication dans la revue de l'OFCE de l'article rédigé par Marc de Basquiat (cf. CR précédent) est prévue pour la semaine du 20 novembre 2017.

La rédaction de l'ouvrage de Léon Régent sur les prestations familiales est achevée, en attente de confirmation de l'éditeur.

2. Projet d'expérimentation du revenu de base lancé par M. Julien Bayou (porte-parole d'EELV) financé par une campagne de « crowdfunding »

L'absence de portée scientifique et de significativité d'une telle « expérimentation » a rapidement fait consensus parmi l'ensemble des participants.

Il est convenu de publier la position de l'AIRE sur son site Internet.

3. Présentation par Laudine Grapperon (LG), doctorante en économie, de ses travaux en cours pour sa thèse intitulée : "Revenu d'existence et temps libéré : vers un paradigme opposé à la réduction du temps de travail"

Les travaux de Claudine Grapperon se proposent de vérifier le potentiel émancipateur du Revenu d'Existence (RE) sur le plan démocratique (droits et libertés formels) en analysant ses impacts sur le « Temps Discrétionnaire » au sens développé par GOODIN (temps libéré de toute activité contrainte due à la nécessité).

Son analyse se fonde sur :

- une version radicale du RE qui permet à l'individu de vivre dignement indépendamment de sa participation à l'effort productif ;
- la reconnaissance du « temps libéré » comme bien premier nécessaire à l'exercice des droits et libertés formels des citoyens ;
- le constat d'une véritable « crise du temps » : le manque de temps dans les sociétés occidentales prenant des dimensions épidémiques (Rosa),
- l'absence d'une théorie de la justice du « Temps Discrétionnaire ».

Pour répondre à la question qu'elle soulève « le RE permettra-t-il de garantir à chaque individu sa part du temps libéré pour exercer sa liberté réelle ? », LG se livre à une analyse méthodique des arguments traditionnels des défenseurs du RE (pouvoir de négociation...) ainsi que ceux de ses opposants plutôt favorables à une réduction du temps de travail, pour en démontrer les limites et proposer une approche du RE fondée sur une valorisation du temps hors-emploi dans une approche par les capacités (Sen).

La présentation détaillée des arguments développés par LG ainsi que les références (bibliographie) citées feront l'objet d'un document distinct, annexé au prochain compte-rendu.

Les principaux points abordés à l'issue de la présentation ont portés sur :

- le montant du revenu de base qui, pour certains participants, devrait être cantonné au seuil de la pauvreté, contrairement à celui proposé ;
- les services additionnels à prévoir pour accompagner le dispositif et intervenir en cas d'accidents de la vie ;
- la question du service civique, souvent évoquée lors des présentations du revenu de base : propositions d'Atkinson, rapport à l'inconditionnalité, financement en rapportant la masse salariale des fonctionnaires à l'ensemble des citoyens ;
- Après-salariat et temps libre, dans la perspective des thèses de Yoland Bresson.

Prochaines réunions mensuelles AIRE :

La dernière rencontre mensuelle de l'année 2017 aura lieu
le mercredi 13 décembre 2017 de 18h à 20h
dans les locaux de l'ENS au 48 boulevard Jourdan à Paris 14ème.

Nous accueillerons **Christian de Perthuis**, Professeur d'économie à l'Université Paris Dauphine, Fondateur de la Chaire Economie du Climat.
Thème : Articuler Revenu d'existence et fiscalité écologique

* * *

Le **10 janvier**, nous recevrons **Jean-Marie Harribey**, économiste, écrivain, conseiller scientifique d'Attac, membre des Economistes Atterrés.